



COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION ROMANDE DE LUTTE SUISSE

Afin d'endiguer la propagation du coronavirus en Suisse et de protéger la population et les services de santé, le Conseil fédéral a décidé d'autres mesures lors de sa séance du 13 mars 2020.

Dans le but de protéger nos membres et ralentir la propagation du coronavirus, l'AFLS est d'accord avec ces exigences et interdit pour le moment les opérations de formation jusqu'à la fin du mois d'avril. Voir aussi les news sur le site de l'AFLS. https://esv.ch/fr/news/les_entrainements_interdits_jusqua_fin_avril/

Les présidents cantonaux de l'ARLS se sont retrouvés chez Jacques Gottofrey samedi 14 mars 2020 pour discuter de cette situation et des mesures à prendre pour les futures fêtes en Romandie et les entraînements des lutteurs et jeunes lutteurs. L'objectif est d'évaluer la situation actuelle et d'élaborer des alternatives. Le but est de protéger la santé de lutteurs, des amis, des bénévoles et de la population.

Ci-après les décisions prises :

Toutes les fêtes agendées au mois de mars, avril et mai au sein de l'association romande sont annulées ou reportées.

Tous les entraînements romands, cantonaux et des clubs jusqu'au 30 avril 2020 sont interdits.

Fête alpestre du Lac Noir le 21 juin 2020 :

- Cette fête est sous la responsabilité de l'AFLS. Des directives seront transmises par cet organe aux organisateurs de fêtes alpestres à couronnes.

Fête romande à Dardagny le 19 juillet 2020 :

- Pour le moment il n'y a pas d'urgence pour cette fête, mais il faudra réagir au plus vite au fur et à mesure des nouvelles directives de l'OFSP et du département de la santé du canton de Genève.

Fête romande des lutteurs espoirs à Couvet le 5 juillet 2020 :

- Pour le moment il n'y a pas d'urgence pour cette fête, mais il faudra réagir au plus vite au fur et à mesure des nouvelles directives de l'OFSP et du département de la santé du canton de Neuchâtel

Fêtes cantonales actives :

- Les fêtes cantonales vaudoise, fribourgeoise et valaisanne sont reportées à une date ultérieure.
- La fête cantonale neuchâteloise à Colombier le 28 juin 2020 est maintenue.



Fêtes cantonales des lutteurs espoirs :

- 26 avril 2020 : cantonale fribourgeoise à Posieux est reportée
- 14 juin 2020 : cantonale vaudoise à Rougemont, 27 juin 2020 : cantonale neuchâteloise à Colombier, 23 août 2020 : cantonale valaisanne à Bramois sont maintenues pour le moment.

Fêtes régionales :

- Toutes les fêtes régionales jusqu'au 31 mai 2020 sont annulées.
- Certains clubs vont recevoir la demande du comité romand pour reporter, voir annuler leur fête pour avoir la date à disposition.

Divers :

- Les demandes d'invitations pour les fêtes en 2020 restent valables pour autant que la fête s'organise en 2020.
- En ce qui concerne la participation obligatoire des lutteurs à 4 fêtes régionales afin de pouvoir aller lutter à une fête à couronne à l'extérieur de l'ARLS, il n'y a à ce jour pas de décisions. Pour le moment, le lutteur peut prendre part à ses 4 fêtes. Des changements peuvent intervenir au fur et à mesure des décisions prises par l'OFSP, les cantons et l'AFLS.

Le président romand et les présidents cantonaux vous remercie de votre compréhension et compte sur votre solidarité durant cette période difficile afin de pouvoir établir un calendrier pour cette année 2020 avec, en priorité, l'organisation de toutes les fêtes à couronnes. Le comité romand met tout en œuvre pour donner satisfaction à chacun. Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et nous vous communiquerons selon l'évolution de la situation.

Blaise Decrauzat
Responsable communication ARLS